



INTRODUCTION ET MÉTHODOLOGIE

Depuis le début 2019, une intensification des attaques des groupes armés dans les villages du nord-est du Burkina Faso a provoqué une détérioration des conditions sécuritaires et une dégradation du tissu économique et des moyens de subsistance des populations vivant dans la zone¹. En résulte une augmentation rapide du nombre de personnes déplacées internes (PDI) dans le pays. Ainsi, on dénombrait environ 1 147 699 PDI au Burkina Faso en mars 2021².

Ce phénomène a eu pour conséquence une hausse démographique importante dans plusieurs villes des régions considérées comme en crise humanitaire du Burkina Faso, y compris dans des zones où les conditions sécuritaires sont extrêmement volatiles. Ces installations sont très variées : sites spontanés et sites aménagés (regroupés sous l'appellation de sites d'accueil temporaires (SAT)), ou encore intégration au tissu urbain au sein des communautés non déplacées. De plus, les communautés déplacées s'installent souvent dans des secteurs caractérisés par des conditions socioéconomiques très précaires, et s'implantent sans autorisation ou propriété sur les terres³. **En résulte une importante pression sur les conditions de logement et d'accès à la terre dans les zones d'accueil.**

REACH a réalisé entre le 21 avril et le 3 mai 2021 des collectes de données auprès d'informateurs clés (IC) concernant trois centres urbains d'accueil de PDI situés dans des zones accessibles du Centre-Nord, à savoir Boussouma, Tougouri et Yalgo. L'objectif était de renseigner la stratégie du cluster abri et du sous cluster LTB, en matière de conditions de logement, d'accès aux AME et de LTB. Les données indicatives obtenues sont rapportées au niveau du centre urbain. Cette fiche d'information présente les résultats obtenus au niveau de la ville de Tougouri où dix entretiens avec des informateurs clés ont été réalisés. Ces résultats sont présentés au niveau de la ville, pour les deux secteurs couverts par l'évaluation : les secteurs 2 et 3.

Carte 1. Couverture géographique de la collecte de données⁴

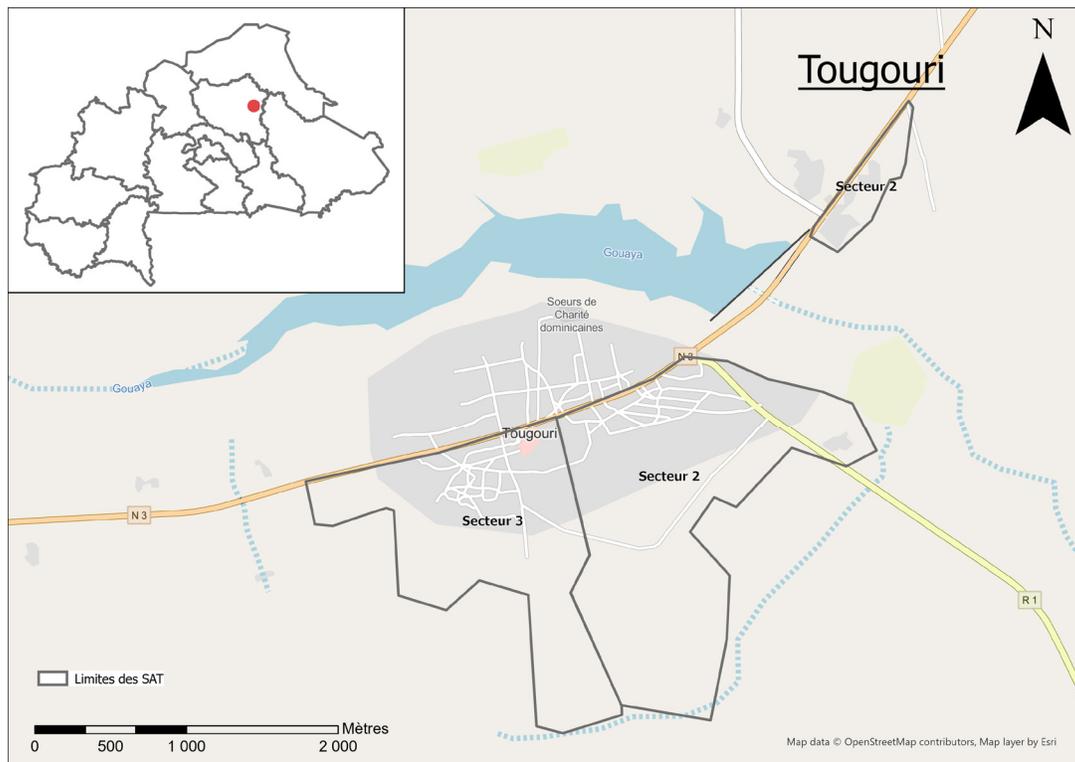


Tableau 1. Nombre d'IC enquêtés par site

	Nombre d'IC enquêtés
Secteur 2	5
Secteur 3	5

Tableau 2. Rôle des IC interrogés au sein de la communauté

	Nombre d'IC enquêtés
Représentant de la communauté non déplacée	3
Leader communautaire	3
Représentant de la communauté PDI	2
Membre du comité de gestion des sites	1
Leader religieux	1

Sexe des IC enquêtés dans la ville de Tougouri

Homme 5/10 | Femme 5/10

Statut des IC enquêtés dans la ville de Tougouri

Déplacés internes 3/10 | Non déplacés 7/10

1 REACH, Suivi de la situation humanitaire dans la zone des trois frontières, 2019-2021

2 Conseil National de Secours, d'Urgence et de Réhabilitation (CONASUR), Situation des personnes déplacées internes dans les communes, mars 2020

3 REACH, Note stratégique Module de coordination et de gestion des camps (CCCM), 2020

4 Le secteur 2 est séparé en deux zones distinctes en raison d'une zone marécageuse en son centre



Typologie d'installation et peuplement des abris

La localité de Tougouri est située en **milieu rural** et fait partie de la commune de Tougouri, qui compte une population de 115 068 personnes⁵, et accueillerait 28 201 PDI⁶.

Principaux types d'installation de la majorité des PDI rapportés par les IC au niveau du centre urbain⁷

Dispersé	9/10	
Groupé	1/10	

Selon la majorité des IC, une partie de ces PDI est établie de façon **dispersée** dans la ville (9/10 IC), dans les secteurs 2 et 3. Ces PDI vivent notamment en famille d'accueil ou chez des proches. La majorité des IC (7/10) ont par ailleurs rapporté que les ménages PDI vivaient majoritairement dans des **zones loties**. Depuis mai 2021, les menaces et les attaques perpétrées dans la zone par des groupes armés ont entraîné l'afflux massif de PDI

vers la localité de Tougouri. Ainsi, **4 933 PDI** seraient arrivées la première semaine de mai et **6 668 PDI** se serait dirigées vers les localités de Naré et Tougouri le 25 mai⁸. Ces PDI se seraient notamment installées au niveau du secteur 5 de la ville, dans le **quartier de Piliga**.



10% : pourcentage moyen de ménages partageant un abri avec un **ménage non déplacé** selon les IC



19% : pourcentage moyen de ménages partageant un abri avec un **ménage PDI** selon les IC

6

Nombre moyen de personnes vivant dans un même abri, selon les IC



Nature et occupation des abris

Principaux types d'abris rapportés par les IC au niveau du centre urbain⁹

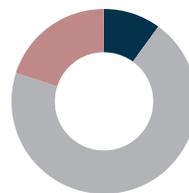
Abris d'urgence	9/10	
Maisons construites	9/10	
Abris de fortunes	8/10	
Constructions non destinées au logement	2/10	

La majorité des IC (5/9) ayant rapporté comme principal type d'abri des maisons construites a indiqué qu'il s'agissait de **maisons en dur**. Plusieurs IC (4/9) ont également rapporté **des constructions en banco**. Dans le secteur 2, un IC a également indiqué des ménages vivant dans des **bâtiments inachevés**. En complément, les PDI arrivées durant la première semaine de mai 2021 dans la commune seraient à **75% sans-abris** et s'abriteraient sous des arbres¹⁰.

ont rapporté que la majorité de la population accueillie l'était **gratuitement** sur la parcelle.

Sept IC ont rapporté la présence de **ménages PDI vivant dans des abris en location** dans la ville de Tougouri, au niveau du site des deux secteurs. Ces PDI doivent payer des loyers, dont les prix n'auraient **pas fluctué** dans le secteur 3 au cours des six mois précédant la collecte de données selon les IC¹¹ et se situeraient entre 4001 et 9000 francs CFA. Cependant, il n'y a pas de consensus sur la variation du prix des loyers au niveau du secteur 2. L'ensemble des IC (7/7) ont rapporté que les loyers **n'incluaient pas les dépenses de type eau et électricité**.

Nombre d'IC rapportant la proportion de ménages disposant de suffisamment d'espace de couchage dans l'abri pour tous leurs membres



1/10 L'ensemble
7/10 50% ou plus
2/10 Moins de 50%
0/10 Aucun

L'espace dédié au couchage dans les abris semble relativement satisfaisant. En effet, 8/10 des IC ont indiqué qu'au moins 50% des ménages **disposait de suffisamment d'espace**. Cela pourrait être lié au nombre de personne partageant un même abri, relativement faible comparé à d'autres localités enquêtées. Toutefois, les **arrivées massives** de ménages PDI faisant suite aux attaques dans la zone en mai 2021 pourraient avoir contribué à **modifier cette dynamique**.

Principaux modes d'accès à la terre et au logement des ménages selon les IC

A LA TERRE

Accueil (parcelle d'un tiers)	7/10	
Prêt ou don de parcelle	3/10	

AU LOGEMENT

Accueil (famille d'accueil)	8/10	
Prêt ou don de logement	2/10	

Par ailleurs, l'ensemble des IC (10/10) ayant indiqué que des ménages sont accueillis sur des parcelles et dans des logements

⁵ Institut national de la statistique et de la démographie, **Cinquième recensement général de la population et de l'habitation du Burkina Faso**, septembre 2020

⁶ CONASUR, **Situation des personnes déplacées internes dans les communes**, avril 2020

⁷ Réponse à choix multiples

⁸ Groupe de coordination à la réponse rapide (GCORR), **Fiches alertes**, mai 2021

⁹ Réponse à choix multiple

¹⁰ Association pour la promotion et l'intégration de la jeunesse du Centre-Nord, **Rapport d'évaluation rapide des besoins à Tougouri**, 15 mai 2021

¹¹ Il n'y a pas de consensus au niveau du secteur 2





Etat des abris

Nombre d'IC rapportant la proportion de population de leur localité vivant dans des abris endommagés lors de la collecte de données



3/10 L'ensemble
0/10 50% ou plus
7/10 Moins de 50%
0/5 Aucun

La quasi-totalité des IC a rapporté que **moins de la moitié de la population de la localité de Tougouri vivait dans des abris endommagés** au moment de la collecte de données.

Seuls 3/10 IC ont rapporté que la majorité des abris de Tougouri avaient été endommagés au cours des trois mois précédant la collecte de données.

Principales causes des dégâts rapportées par les IC¹²

Vent 3/3 ██████████
Termites 3/3 ██████████

Principaux dégâts matériels constatés par les IC au niveau des abris du centre urbain¹³

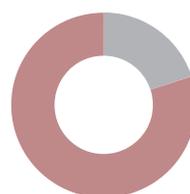
Ouvertures / fissures dans le toit 6/10 ██████████
Structure de l'abri endommagée 6/10 ██████████
Toit partiellement effondré 3/10 ██████████
Absence de fenêtres 3/10 ██████████

La quasi-totalité des IC (8/10) a rapporté que **moins de 50% des ménages vivant dans des abris endommagés** au cours des trois mois précédant la collecte de données avaient été en mesure de **réparer leur abri**. Le manque de moyens financiers pour acheter du matériel de réparation (4 IC) et pour faire appel à un professionnel (4 IC) était la principale cause des difficultés de réparation.

Principaux problèmes (hors dégâts matériels) rapportés par les IC au niveau des abris¹⁴

Manque d'espace fermé assez grand pour garantir l'intimité et la protection 9/10 ██████████
Pas d'accès aux services d'eau et/ou d'assainissement 5/10 ██████████
Abri non adapté au climat / dans une zone exposée à des risques 4/10 ██████████

Nombre d'IC rapportant la proportion de ménages disposant de conditions d'intimité adéquates pour tous les membres dans l'abri



0/10 L'ensemble
2/10 50% ou plus
8/10 Moins de 50%
0/10 Aucun

L'accès des ménages à l'intimité pour l'ensemble de leurs membres semble **particulièrement critique dans les secteurs 2 et 3** de Tougouri.



Environnement et accessibilité des abris

Nombre d'IC rapportant la proportion de ménages comptant des personnes à mobilité réduite avec des difficultés d'accès à l'abri ou aux infrastructures d'eau et d'assainissement de l'abri



2/10 L'ensemble
0/10 50% ou plus
8/10 Moins de 50%
0/10 Aucun

La présence de membres à mobilité réduite au sein des ménages rencontrant des difficultés d'accès à l'abri, ainsi qu'à l'eau et à l'assainissement **ne semble pas concerner la majorité des ménages**. En effet, huit IC ont rapporté que moins de la moitié des ménages était concernée.

Dans la ville de Tougouri, 4/10 IC ont indiqué que la majorité des ménages vivaient en **zone inondable**. Parmi ces IC, un a indiqué que des mesures d'atténuation des risques avaient pu être mises en place, notamment via un **système de déviation de l'eau**.

Par ailleurs, au niveau du **secteur 2**, un IC a rapporté que les logements et l'environnement étaient **insalubres**. Dans les deux secteurs couverts par l'évaluation, 3/10 des IC ont rapporté un **manque d'éclairage dans l'abri et à proximité**.

Enfin, un IC du secteur 3 a souligné le manque d'accès aux services communautaires de base tels que les marchés, les écoles et les centres de santé comme principal problème au niveau de l'environnement des abris.

¹² Réponse à choix multiples

¹³ Réponse à choix multiples

¹⁴ Réponse à choix multiples



Accès à la terre des PDI

Une minorité d'IC (4/10) a rapporté que la majorité des PDI **rencontrait des difficultés** pour accéder à la terre sur leur site.

Principales raisons rapportées par les IC pour expliquer les difficultés des PDI à accéder à la terre¹⁵

Manque de moyens financiers	4/4	
Manque de confiance des propriétaires terriens	2/4	

La quasi-totalité des IC (9/10) a rapporté connaître des PDI exploitant des terres dans la localité. Ces terres étaient principalement utilisées pour **l'exploitation agricole**. L'habitat et le pâturage sont également des occupations rapportées.

Principal mode d'obtention des terres par les PDI rapporté par les IC¹⁶

Don par des proches	5/9	
Prêt	4/9	
Location	3/9	



Risques liés à l'accès au logement

Type d'accord d'occupation de la majorité des ménages, selon les IC

Accord formel	5/10	Accord informel	5/10
---------------	------	-----------------	------

Il n'y a **pas de consensus** au niveau des IC en ce qui concerne le type d'accord d'occupation de la majorité des ménages dans la localité.

Quatre des sept IC ayant indiqué la présence de PDI vivant dans des abris en location dans ont rapporté que ces PDI **disposaient de baux formalisés**.

Seul deux IC ont rapporté des personnes en difficulté pour accéder au logement en raison d'un **manque de documents légaux** au cours des trois mois précédant la collecte de données. Un IC a également rapporté des **évictions fréquentes** (plus d'une par mois) et trois IC des **évictions ponctuelles**.

Principales raisons rapportées par les IC pour expliquer les cas d'éviction¹⁷

Le propriétaire terrien est revenu et a réclamé l'abri	3/4	
Dispute avec la famille d'accueil	3/4	



Conflits fonciers

Deux IC du secteur 3 ont rapporté **l'existence de conflits fonciers** au niveau des secteurs d'accueil de PDI de Tougouri, principalement des **conflits entre agriculteurs et éleveurs**.



AME

L'ensemble des IC ont rapporté que la majorité des ménages de leur site n'était pas en mesure de couvrir ses besoins en articles de couchage, y compris en moustiquaires, en éclairage ainsi qu'en ustensiles de cuisine et vaisselle au cours des trois mois précédant la collecte de données.

Principales raisons rapportées pour expliquer les difficultés de couverture des besoins en AME au cours des trois mois précédant la collecte de données¹³

Manque de moyens financiers	10/10	
Difficulté de transport pour accéder aux marchés	1/10	

Le départ précipité d'un grand nombre de PDI en raison des menaces et attaques dans les localités environnantes implique qu'une majorité de ménages ont **quitté leur foyer avec peu voire pas d'AME**. Ainsi, il a été rapporté que parmi les ménages arrivés en mai, 98% avaient des besoins critiques d'AME¹⁸.



Assistance

La majorité des IC (6/10) a rapporté que **moins de la moitié des ménages** avaient bénéficié d'une assistance humanitaire en abri eau cours des trois mois précédant la collecte de données. Les ménages assistés en abris auraient principalement bénéficié de constructions d'abris et de distributions d'abris et de matériels (7/10 IC). L'organisation non gouvernementale (ONG) *Catholic Relief Services* (CRS) aurait mis en oeuvre dans la localité un projet de réhabilitation de logements et de distributions d'abris d'urgence en avril 2021¹⁹.

La majorité des IC (6/10) a également rapporté que **moins de la moitié des ménages** avaient bénéficié d'une assistance humanitaire en AME au cours des trois mois précédant la collecte de données. L'assistance semble avoir été principalement reçue au niveau des sites de Bisnogo et de Louda village.

Enfin, huit IC ont rapporté que **moins de la moitié des ménages** avaient bénéficié d'une assistance en LTB. L'assistance en LTB comprend notamment des aides financières pour le paiement des locations, des appuis pour l'obtention légale de terres ou de logement, ou encore la mise en place de structures ou de comités pour la gestion des conflits fonciers.

¹⁵ Réponse à choix multiples

¹⁶ Réponse à choix multiples

¹⁷ Réponse à choix multiples

¹⁸ Association pour la promotion et l'intégration de la jeunesse du Centre-Nord, Rapport d'évaluation rapide des besoins à Tougouri, 15 mai 2021

¹⁹ Cluster abris, Matrice 5W, mai 2021